

Info-parents

5 février 2019, numéro 6

MOT DE LA DIRECTION

La deuxième étape se terminera le 1^{er} mars prochain. Les enseignants recueilleront des situations d'évaluation au cours des prochaines semaines pour l'élaboration du 2^e bulletin. Nous vous invitons donc à continuer à accompagner et à encourager votre enfant à faire ses devoirs et ses leçons tous les soirs.

Plusieurs parents utilisent les espaces de stationnement qui sont réservés aux employés de l'école. Je vous rappelle que le stationnement de l'école est destiné uniquement à l'usage des employés qui ont une vignette. Les espaces de stationnement peuvent être utilisés par les parents avant 7 h le matin et après 17 h en fin de journée. Si vous devez vous présenter au secrétariat de l'école, il y a deux espaces de stationnement qui sont réservés à cet effet. **Pour les parents qui viennent reconduire leur enfant au service de garde, vous devez vous stationner dans la rue Antonin-Marquis.**

Isabelle Desmeules, directrice

DATES IMPORTANTES

3 au 9 février : Semaine des enseignants

6 au 15 février : Période d'inscription pour l'année scolaire 2019-2020

11 février : 3^e séance du conseil d'établissement à 19 h

18 février : Conférence gratuite offerte aux parents – Trouble de comportement et opposition : ces enfants qui nous confrontent

22 février : Journée pédagogique : les enfants inscrits au service de garde iront au Domaine Maizerets

4 au 8 mars : Semaine de relâche : l'école et le service de garde seront fermés

INSCRIPTION 2019-2020

La période d'inscription pour l'année 2019-2020 se tiendra du 6 au 15 février prochain.

L'inscription des élèves qui seront dans une classe du primaire l'an prochain (1^{re} à 5^e année) se fera électroniquement. Vous recevrez par courriel un lien pour accéder à l'inscription en ligne, et ce, à partir du mercredi 6 février seulement. Vous devrez valider les données contenues dans le formulaire électronique, confirmer la lecture des renseignements importants et confirmer l'inscription de votre enfant au plus tard le vendredi 15 février 2019. Portez une attention particulière aux adresses courriel. Nous devons avoir celles des deux parents, s'ils sont séparés, puisque nous l'utiliserons pour communiquer avec vous.

L'inscription des élèves de 6^e année qui fréquenteront une école secondaire l'an prochain, vous recevrez un formulaire papier personnalisé. Vous devez valider les données contenues dans ce formulaire, le remplir et le retourner à l'école primaire au plus tard le vendredi 15 février 2019.



INSCRIPTION AU PRÉSCOLAIRE 2019-2020

L'inscription des élèves qui fréquenteront le préscolaire l'an prochain se fera comme par les années passées. Vous devrez vous présenter au secrétariat de l'école et remplir les documents qui vous seront remis. La période d'inscription se tiendra du 6 au 15 février 2019. Pour faciliter le processus d'inscription pour les parents, nous avons réservé une journée à cet effet, selon un horaire continu.

Le secrétariat de l'école sera exceptionnellement ouvert de 8 h à 17 h le jeudi 7 février. Cette journée sera réservée à l'inscription des nouveaux élèves qui fréquenteront le préscolaire pour l'année 2019-2020.

Comme la priorité d'admission est établie selon la distance entre votre résidence et l'école et non pas selon les « premiers arrivés, premiers servis », **si vous le pouvez**, il serait apprécié que vous évitiez de vous présenter dès le

début de la journée. Parfois, il peut y avoir à cette heure-là plusieurs parents en même temps, ce qui occasionne alors une attente considérable entre votre heure d'arrivée et le moment où la secrétaire d'école pourra traiter votre demande.

Veillez avoir en main les documents suivants lorsque vous viendrez :

1. L'original du certificat de naissance de l'état civil (grand format).

Pour votre information, les demandes relatives à un certificat de naissance doivent être expédiées à :
Directeur de l'État civil, 2535, boulevard Laurier (rez-de-chaussée), Québec (Québec) G1V 5C5
Téléphone : 418 643-3900
www.etatcivil.gouv.qc.ca

2. Aux fins de l'obtention de la gratuité scolaire, en plus du document habituel de l'État civil pour les nouveaux élèves, les parents doivent attester leur résidence au Québec au moyen de l'un des documents suivants :

- Le permis de conduire au Québec ;
- le compte de taxe scolaire ou municipale ;
- une facture du compte d'une compagnie de téléphone, d'électricité ou de câblodistribution;
- la copie de l'avis de cotisation de Revenu Québec (RQ) ;
- un relevé d'emploi (relevé 1) ;
- un avis de paiement de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec (RRQ) ;
- tout autre document de même nature.

3. Le carnet de vaccination de votre enfant

Si vous prévoyez que votre enfant aura des besoins particuliers, veuillez nous informer lors de l'inscription. Nous vous invitons également à nous remettre, à ce moment-là, les rapports d'évaluation que vous avez en main.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Vous avez été nombreux (119 répondants) à répondre au sondage concernant la démarche qui est faite auprès de la ville de Québec afin que des brigadiers soient présents à certaines intersections pour assurer la sécurité de nos élèves marcheurs. Ces résultats seront transmis au technicien à la circulation et au transport dans les prochains jours.

JOURNAL LE PETIT JEAN

C'est dans la félicité que nous vous invitons à lire le journal WEB de l'école Jean XXIII « Le Petit Jean ». Plusieurs élèves nommés journalistes contribuent au succès de ce journal depuis le début de l'année scolaire. Vous pouvez lire, mettre des commentaires et placer des j'aime qui motiveront assurément nos jeunes.

Voici l'adresse du site : <https://journalpetitjean.wordpress.com/>

Nous vous souhaitons de belles découvertes,

Xavier Ivers, journaliste

Et le comité du Journal le Petit Jean

MESSAGE DU SERVICE DE GARDE

La période d'inscription au service de garde pour l'année 2019-2020 se fera par le biais de Mozaik-Inscription.

Dans le cas des gardes partagées, un seul parent peut remplir le formulaire électronique. L'autre parent devra compléter un formulaire papier qui lui sera remis par l'entremise de la responsable du service de garde. Ce formulaire devra être complété d'ici la fin du mois de mars.

Comme l'an passé, il n'y aura pas de case "repas" à cocher sur le formulaire électronique. Vous devrez faire suivre votre demande via un courriel électronique à l'adresse suivante : sgarde.jean23@cscapitale.qc.ca d'ici la fin du mois de juin.

Cette année, les reçus pour déclaration fiscale seront émis de façon électronique. Il sera possible de les récupérer sur le Portail-parent. La responsable du service de garde vous avisera lorsqu'ils seront prêts.

Le 22 février, les enfants iront au Domaine de Maizerets pour une sortie hivernale. Le départ de l'école se fera à 9h00 et le retour à l'école est prévu pour 14h30. Assurez-vous que votre enfant soit habillé chaudement avec des vêtements de rechange et qu'il ait un repas froid.

Nous avons besoin de litres de lait ou de jus de carton (2 litres) pour la réalisation d'un projet avec le groupe de Karine. Vous pouvez les déposer à la cuisine.

Le service de garde sera fermé pendant la semaine de relâche.

Claudia Cloutier, responsable du service de garde

MOT DU BLEU & OR VOLLEYBALL



On souhaite un bon début de saison à l'équipe du Bleu & Or volleyball qui participera à son 2e tournoi de la saison à Shawinigan le 16 février prochain. Leur saison dans la ligue du RSEQ de la région de Québec débutera le 19 février.

Philippe Duguay, entraîneur

MOT DE L'INFIRMIÈRE

BYE BYE LES MICROBES

J'irai bientôt visiter les classes de maternelles pour présenter l'activité *Bye bye les microbes*. Cette animation permettra de sensibiliser les élèves sur les moyens de réduire la transmission des microbes à l'école et sur la façon de se laver les mains. Ils seront donc par la suite des champions du lavage des mains!

Linda Jobin, infirmière scolaire

OFFRE DE CONFÉRENCES GRATUITES DESTINÉES AUX PARENTS

Trouble de comportement et opposition : ces enfants qui nous confrontent

Une conférence gratuite animée par Louis Doyon, psychologue à la Commission scolaire de la Capitale, aura lieu le lundi 18 février 2019, de 18h30 à 20h à l'école Jean-XXIII.

Certains enfants cherchent constamment à tester et à enfreindre les limites placées, recherchant le contrôle à tout prix et provoquant de nombreux remous dans leur entourage. Les sources de ces difficultés oppositionnelles sont souvent multiples et les façons d'intervenir diffèrent, mais une chose demeure : ces enfants nous désarçonnent et nous font souvent vivre un sentiment d'impuissance souvent difficile à supporter. Dans cette présentation, nous tenterons de démystifier l'opposition normale de celle qui devient plus pathologique en identifiant ce qui se cache derrière le comportement oppositionnel. Au terme de la présentation, l'auditeur devrait être en mesure de cerner les éléments clés dans l'établissement d'un plan d'action face à un enfant qui présente des troubles de comportement et d'opposition et de se sentir plus outillé face à celui-ci.

Les parents intéressés à assister à la conférence sont invités à contacter la secrétaire de l'école afin de s'inscrire en composant le 418 686-4040 poste 3230.

Éduca-tic : sensibilisation à la cybergépendance et cybercriminalité. L'utilisation saine et sécuritaire des TICS via Internet

Pour les parents qui n'ont pu participer à la conférence offerte le 22 janvier dernier et qui souhaiteraient avoir de l'information concernant ce sujet, nous vous invitons à consulter le site WEB du centre Cyber-aide : <https://www.centrecyber-aide.com/>.

ACTIVITÉS À VENIR AUX LOISIRS DUBERGER / LES SAULES

- Il y aura encore cette année le *Défi des cocos*: il est temps de s'inscrire pour la course à l'adresse électronique suivante : https://www.loisirdubergerssaules.com/fr/defi_des_cocos.aspx

- Il est maintenant le temps de s'inscrire pour la période de la semaine de relâche :
https://www.loisirsdubergerlessaules.com/fr/semaine_relache.aspx
- Plaisirs d'hiver: Disco et patin et animation, vendredi 15 février de 18h30 à 20h30 au parc de l'Accueil (3000 rue des Primevères) et samedi 16 février de 18h30 à 20h30 au parc du Petit-Bois (5385 avenue Banville).

Julie Gleeton

Loisirs Duberger/ Les Saules